

## Attributs infrastructures cyclables, itinéraires cyclables et apaisements de la circulation

Structuration développée par l'Agence Ouest Cornouaille Développement et le Conseil Départemental du Finistère en compatibilité avec le "Standard de données, Véloroutes et voies vertes" de 2014

Ordre de saisie	Champ	Description	Valeurs possibles	Prévu par le standard national	Champ obligatoire	Champ dépend du sens de numérisation	Type de saisie	Observations
1	ID_ITI	Identifiant de l'/des itinéraires au(x)quel(s) appartient le segment	"0045:" "2901:" "2902:" "2903:" "2901:2902:"	Oui	Oui, sur itinéraire numéroté	Non	Un ou plusieurs textes respectant le format imposé	Chaque identifiant d'itinéraire est suivi du symbole ":". Si plusieurs itinéraires empruntent le même segment, leurs codes se suivent séparés par le symbole ":". Ex. "0045:2901:"
2	NOM_ITI	Nom itinéraire(s)	Nom officiel de l'itinéraire ou des itinéraires	Oui	Non	Non	Calcul manuel avant livraison	Jointure avec le tableau itinéraire grâce au code ID_ITI Cf. table de correspondance de l'onglet "table Corresp ID_IT - TYP_ITI". Cette liste de correspondance est une liste ouverte. D'autres combinaisons d'itinéraires seront certainement à ajouter dans le temps.
3	NOM_AMGT	Nom de l'aménagement	ex. : "Plomeur - Pont-l'Abbé RD 785"	Non	Non	Non	Texte libre	p.ex. nom de la voie longée
4	SCH_DEP	Statut du segment dans le schéma départemental	"Oui - structurant" "Oui - intérêt local" "Non" "NSP"	Non	Oui	Non	Valeurs ci-contre, "Non" par défaut	Cet attribut concerne le schéma départemental en vigueur. L'historique entre différents schémas ne sera pas conservé. Sont classés en - "Oui – Structurant" les segments : - qui appartiennent à un itinéraire véloroute ou voie verte (VVV) jalonné de niveaux européen, régional ou départemental (type V5/voie verte Quimper Pont-l'Abbé), - qui correspondent à un aménagement cyclable sur RD hors agglo et qui relie des communes entre elles, hors VVV - "Oui – intérêt local" et subventionnés par le CD29 au titre du schéma vélo. - "Non" tous les autres aménagements cyclables ou segments de route en circulation apaisée (limitation de vitesse inférieure à 30km/h), ce qui peut rendre intéressant leur saisie. - "NSP" ne sais pas
5	AVANCEMENT	Etat d'avancement du segment (projet, tracé arrêté, en travaux, ouvert)	"01" = Projet "02" = Tracé arrêté "03" = Travaux en cours "04" = Ouvert "05" = Fermé	Oui	Oui	Non	Valeurs ci-contre	Statut "Fermé" ajouté pour conserver la géométrie des tronçons fermés
6	AN_OUVERT	Année ouverture itinéraire	Année sous format AAAA	Oui	Oui, sur itinéraire numéroté	Non	Nombre à 4 chiffres	
7	AN_INFRA	Année création infrastructure	Année sous format AAAA	Non	Non mais souhaité	Non	Nombre à 4 chiffres	
8	FICTIF	Quand le tracé de la section de véloroute est inconnu ou approximatif, la géométrie du segment est qualifiée de fictive	"T" = Vrai (true) "F" = Faux (false)	Oui	Oui	Non	Calculé automatiquement en fonction du champ AVANCEMENT	Dépend du champ AVANCEMENT : Si AVANCEMENT = "01", le tracé est considéré comme fictif ("T"), sinon il n'est pas fictif ("F"). Cf. table de correspondances
9	SENSUNIQUE	Est-ce que l'itinéraire emprunte le segment uniquement dans un sens ?	"T" = Vrai (true) "F" = Faux (false)	Oui	Oui, sur itinéraire numéroté	Oui	Valeurs ci-contre ou vide	"T" = Tronçon emprunté uniquement dans le sens de la numérisation ! Si c'est le sens inverse, il faut changer le sens de numérisation (attention aux champs concernés par le sens de numérisation)
10	SENS_CODE	Est-ce que la rue est à sens unique ?	"Double sens (tous véhicules autorisés)" "Sens unique (tous véhicules autorisés) – sens de numérisation" "Double sens cyclable – circulation générale dans le sens de numérisation" "Sens unique (tous véhicules autorisés) – sens opposé de la numérisation" "Double sens cyclable – circulation générale dans sens opposé de la numérisation" "NSP" = Ne sait pas ou n'a pas l'information	Non	Non	Oui	Valeurs ci-contre	Nouvel attribut
11	CA	Type de circulation apaisée	"AP" = Aire piétonne "ZR" = Zone de rencontre "Z30" = Zone 30 "ACA" = Autre limitation de vitesse <= à 30 km/h "NSP" = Ne sait pas ou n'a pas l'information "NON" = si pas de limitation de vitesse ou si limitation de vitesse supérieure à 30	Non	Oui, sur itinéraire numéroté	Non	Valeurs ci-contre ou vide	La valeur "ACA" est utilisée dans les cas où au moins un des deux sens est limité à 30 km/h ou moins hors Aire piétonne, zone de rencontre ou zone 30.

Ordre de saisie	Champ	Description	Valeurs possibles	Prévu par le standard national	Champ obligatoire	Champ dépend du sens de numérisation	Type de saisie	Observations
12	TYP_AMGT_D	Type d'aménagement à droite*	"00" = Ne sait pas ou n'a pas l'information "11" = Voie verte ou chaussée interdite à la circulation motorisée "12" = Voie avec une circulation restreinte à certains usagers hors 'Voie verte ou chaussée interdite à la circulation motorisée' "21" = Piste cyclable bidirectionnelle "22" = Piste cyclable unidirectionnelle "31" = Aménagement mixte piéton-vélo "41" = Voie partagée avec le trafic motorisé (sans marquage spécifique) "42" = Voie partagée avec le trafic motorisé, et trajectoire suggérée "43" = Accotements revêtus / bandes dérasées multifonctionnelles "44" = Chaussée à voie centrale banalisée (CVCB / Chaucidou) "51" = Bandes cyclables bilatérales "52" = Bande cyclable unilatérale "61" = Couloir bus+vélo "62" = Aire piétonne	Non	Oui	Oui, si aménagements différents des deux côtés	Valeurs ci-contre ou vide	Ce champ accueille tous les aménagements en site propre (piste cyclables, etc.), tous les aménagements rencontrés sur le bord droit en circulant dans le sens de numérisation du segment..  "12" = Voie avec une circulation réstrainte à certains usagers hors 'Voie verte ou chaussée interdite à la circulation motorisée', c'est-à-dire les cas d'un panneau B1 + sauf certains usagers désignés + sauf vélo, B7a, B7b + certains usagers désignés et des voies dont tous les accès sont dotés de dispositifs anti-accès motorisé  Code 61 créé pour prendre en compte les couloirs bus+vélo (anciennement considéré comme zone de circulation apaisée)  Code 62 créé pour lever les ambiguïtés suite à la suppression du code 60 Clarification des appellations des codes 41, 42, 51 et 52
13	TYP_AMGT_G	Type d'aménagement à gauche*, sauf si aménagement en site propre (codes 11, 12, 21, 22, 31, 62)	"00" = Ne sait pas ou n'a pas l'information "41" = Voie partagée avec le trafic motorisé (sans marquage spécifique) "42" = Voie partagée avec le trafic motorisé, et trajectoire suggérée "43" = Accotements revêtus / bandes dérasées multifonctionnelles "44" = Chaussée à voie centrale banalisée (CVCB / Chaucidou) "51" = Bandes cyclables bilatérales "52" = Bande cyclable unilatérale "61" = Couloir bus+vélo	Non	Oui	Oui, si aménagements différents des deux côtés	Valeurs ci-contre ou vide	Ce champ accueille tous les aménagements rencontrés sur le bord droit en circulant dans le sens inverse au sens de numérisation du segment (c'est à dire à gauche dans le sens de numérisation).  Code 31 : si l'aménagement mixte est unidirectionnel pour les cyclistes, coder Sens unique dans le champs SENS_CODE
14	AMGT_D_OBL	Est-ce que l'utilisation de aménagement TYP_AMGT_D est obligatoire ?	"T" = Vrai (true) "F" = Faux (false)	Non	Non	Oui, si aménagements différents des deux côtés	Valeurs ci-contre ou vide	Concerne les pistes et bandes cyclables ainsi que les couloirs bus+vélo (code 21, 22, 51, 52, 61). Les aménagements facultatifs constituent la règle générale (panneau carré). Des aménagements peuvent être rendus obligatoires par un arrêté motivé du maire (panneau rond). Laisser vide, si non concerné.
15	AMGT_G_OBL	Est-ce que l'utilisation de aménagement TYP_AMGT_G est obligatoire ?	"T" = Vrai (true) "F" = Faux (false)	Non	Non	Oui, si aménagements différents des deux côtés	Valeurs ci-contre ou vide	Concerne les pistes et bandes cyclables ainsi que les couloirs bus+vélo (code 21, 22, 51, 52, 61). Les aménagements facultatifs constituent la règle générale (panneau carré). Des aménagements peuvent être rendus obligatoires par un arrêté motivé du maire (panneau rond). Laisser vide, si non concerné.
16	STATUT	Statut réglementaire qui caractérise le type d'aménagement qu'emprunte le segment cyclable	"NSP"= Ne sait pas ou n'a pas l'information "VV"= Voie verte "PCY"= Piste cyclable "ASP"= Autre site propre "RTE"= Route "BCY"= Bande cyclable "ICA"= Itinéraire à circulation apaisée	Oui	Oui	Oui, si aménagements différents des deux côtés	Saisi automatique selon table de correspondance	Attribut dépend des champs TYP_AMGT_D et CA Cf. table de correspondance de l'onglet "table Corresp TYP_AMGT - STATUT" La consigne concernant le sens de numérisation fait que la présence d'aménagement est valorisée (exception a priori rare : itinéraire jalonné dans un seul sens et ceci du côté sans aménagement)
17	TYP_ITI	Type d'itinéraire permettant de distinguer le statut des grands itinéraires cyclables	"Voies partagées" "Voies vertes / cyclables" "Ne sait pas ou n'a pas l'information"	Non	Non		Saisi automatique selon table de correspondance	Cf. table de correspondance de l'onglet "table Corresp TYP_AMGT - STATUT"
18	TYP_REV	Type de revêtement	Ex. "Enrobé" "Sablé" "Ciment de verre" "Autre" "NC"	Non	Non	Non	Texte libre	
19	REVETEMENT	Qualité du revêtement	"LIS" = lisse "RUG" = rugueux "MEU" = meuble	Oui	Oui, sur itinéraire numéroté	Non	Valeurs ci-contre	
20	MOA	Maitrise d'ouvrage	ex. : "Départementale" "Communale" "Intercommunale"	Non	Non mais souhaité	Non	Texte libre	Lorsque la maîtrise d'ouvrage de l'itinéraire et de l'aménagement sont différentes, c'est la maîtrise d'ouvrage de l'itinéraire qui prime
21	PROPRIETE	Propriétaire	ex. : "Départementale" "Communale" "Autre"	Oui	Oui, sur itinéraire numéroté	Non	Texte libre	Sauf exception, l'information sur la propriété reste une information indicative qui se déduit du propriétaire de la voirie adjacente. (ex. propriété supposée départementale, si l'aménagement se trouve au bord d'une route départementale)
22	GESTION	Gestionnaire	ex. : "Départementale" "Communale" "Partagée" "Autre"	Oui	Oui, sur itinéraire numéroté	Non	Texte libre	Gestion "partagée" si convention de gestion entre le Département et les communes ou intercommunalités, texte libre permet de désigner plus précisément les gestionnaires
23	LONGUEUR	Longueur du segment en kilomètres	distance en kilomètres	Oui	Oui, avant livraison	Non	Calcul manuel avant livraison	Dépend du champ Shape_Leng Peut être calculé automatiquement
24	JALON_DIR	Est-ce qu'il y a un jalonnement directionnel de l'itinéraire ?	"T" = Vrai (true) "F" = Faux (false) "N" = Ne sait pas ou n'a pas l'information	Oui	Oui, si concerné	Non	Valeurs ci-contre ou vide si hors itinéraire	
25	JALON_TOU	Est-ce qu'il y a un jalonnement touristique de l'itinéraire ?	"T" = Vrai (true) "F" = Faux (false) "N" = Ne sait pas ou n'a pas l'information	Oui	Oui, si concerné	Non	Valeurs ci-contre ou vide si hors itinéraire	

Ordre de saisie	Champ	Description	Valeurs possibles	Prévu par le standard national	Champ obligatoire	Champ dépend du sens de numérisation	Type de saisie	Observations
26	PRECISION	Précision de positionnement de l'objet	"DM" = décimètre "M" = mètre "DC" = 10aine de mètres "HM" = 100aine de mètres "KM" = kilomètre "NE" = non estimé	Oui	Oui	Non	Valeurs ci-contre	En règle générale la numérisation par orthophoto ou BD TOPO® en s'appuyant sur l'axe de la chaussée devrait donner les précisions suivantes : Précision "M" pour les aménagements existants ou avec un tracé arrêté Précision "KM" pour une véloroute en projet dont le tracé n'est pas encore établi
27	SRC_GEOM	Source de la géométrie de l'objet	ex. : "BD TOPO / BD ORTHO"	Non	Oui	Non	Texte libre	
28	SRC_ANNEE	Année de production de la source de la géométrie	Année sous format AAAA	Non	Oui	Non	Nombre à 4 chiffres	
29	PRODUCTEUR	Producteur de la donnée	Nom de l'organisme + nom de la personne	Non	Oui	Non	Texte selon format ci-contre	Cette information permet d'identifier le producteur de la donnée ; si plusieurs organismes y participent, les références se suivent
30	ID_LIAISON	Identifiant liaison locale	Identifiant unique d'une liaison locale composé par le code de l'itinéraire principal et un numéro d'itinéraire suivi du symbole ":"	Non	Oui, si segment appartenant à une liaison avec un itinéraire numéroté	Non	Valeurs ci-contre	Identifiant unique d'une liaison locale composé par le code de l'itinéraire principal, le symbole "_" et un numéro de liaison suivi du symbole ":"; si plusieurs itinéraires empruntent le même segment, leurs codes se suivent séparés par le symbole ":" Ex. "0045_001:0045_002:2901_001:"  Ce champ permet de déduire la couche LIAISON du standard de cette donnée et permet de ne pas avoir deux fichiers à gérer simultanément. Seule information absente : nom de la liaison locale; celui ci pourrait se gérer dans un tableur.
31	RQ	Remarques	Texte libre	Oui	Non	Non	Texte libre	
32	CODE_EPCI	Code EPCI	"242900629" = CC Cap Sizun - Pointe du Raz "242900645" = Douarnenez Communauté "242900702" = CC Pays Bigouden Sud "242900710" = CC Haut Pays Bigouden	Oui	Non	Non	Peut être calculé automatiquement	Valeur dépend de la localisation dans une commune Saisi lors de la numérisation ou avant livraison
33	CODE_DEP	Code département	"29"	Oui	Non	Non	Peut être calculé automatiquement	Valeur dépend de la localisation dans une commune Saisi lors de la numérisation ou avant livraison
34	CODE_REG	Code région	"53" = Bretagne	Oui	Non	Non	Peut être calculé automatiquement	Valeur dépend de la localisation dans une commune Saisi lors de la numérisation ou avant livraison
35	OBJECTID	Identifiant automatique du SIG	Valeurs numériques	Non	Non	Non	-	Identifiant à stabiliser par le CD29, pas de saisie au niveau local
36	ID_LOCAL	Identifiant local	ex. "CD29_1"	Oui	Non	Non	-	ID_LOCAL = OBJECTID avec un préfixe (ex. "CD29_") Identifiant à stabiliser par le CD29, pas de saisie au niveau local
37	IDROUTE	Identifiant de la route départementale	Format "29_D0156"	Non	Non	Non	Texte respectant le format imposé	Attribut prévu pour les routes départementales ; utilisation locale possible, si la route est numérotée et sans doublon avec les routes départementales
38	Shape_Leng	Longueur du segment	distance en mètres	Non	Oui	Non	Calcul automatique	
39	created_us	Qui a saisi la donnée ?	Nom d'utilisateur	Non	Oui	Non	automatique selon outil	
40	created_da	Date de saisie	date	Non	Non	Non	automatique selon outil	
41	last_edite	Dernière personne ayant modifié la donnée	Nom d'utilisateur	Non	Non	Non	automatique selon outil	
42	last_edt_1	Date de la dernière modification	date	Non	Non	Non	automatique selon outil	
43	DATESAISIE	Date de saisie	date	Oui	Oui	Non	automatique selon outil	identique last_edt_1
44	GlobalID			Oui	Non	Non	Automatique selon outil	Dépend de l'outil utilisé, pas de saisie au niveau local
45	ID_ON3V	Identifiant du segment dans l'observatoire national	Identifiant de l'itinéraire dans l'ON3V (si existant); après chaque identifiant le symbole ":" doit être inséré (sans guillemets)	Oui	Oui, si concerné	Non	Texte respectant le format imposé	Identifiant attribué par ON3V (Observatoire nationale des véloroutes et voies vertes)

## Table de correspondance entre attributs

Structuration développée par l'Agence Ouest Cornouaille Développement et le Conseil Départemental du Finistère en compatibilité avec le "Standard de données, Véloroutes et voies vertes"

TYP_AMGT_D / TYP_AMGT_G	Libellé TYP_AMG_D / TYP_AMGT_G	CA	STATUT	TYP_ITI
00	Ne sait pas ou n'a pas l'information	= NULL ou ≠ NULL	NSP	
11	Voie verte ou chaussée interdite à la circulation motorisée (panneau B7b)	= NULL ou ≠ NULL	VV	Voies vertes / cyclables
12	<i>Voie avec une circulation restreinte à certains usagers hors 'Voie verte ou chaussée interdite à la circulation motorisée'</i>	= NULL ou ≠ NULL	ASP	Voies vertes / cyclables
21	Piste cyclable bidirectionnelle	= NULL ou ≠ NULL	PCY	Voies vertes / cyclables
22	Piste cyclable unidirectionnelle	= NULL ou ≠ NULL	PCY	Voies vertes / cyclables
31	Aménagement mixte piéton-vélo (attendant à une chaussée)	= NULL ou ≠ NULL	ASP	Voies vertes / cyclables
41	Voie partagée avec trafic motorisé (sans marquage spécifique)	= NULL	RTE	Voies partagées
42	Voie partagée avec trafic motorisé et trajectoire suggérée	= NULL	RTE	Voies partagées
43	Accotements revêtus / bandes dérasées multifonctionnelles	= NULL	RTE	Voies partagées
44	Chaussée à voie centrale banalisée (CVCB / Chaucidou)	= NULL	RTE	Voies partagées
51	Bandes cyclables bilatérales	= NULL	BCY	Voies partagées
52	Bande cyclable unilatérale	= NULL	RTE	Voies partagées
41	Voie partagée avec trafic motorisé (sans marquage spécifique)	CA (≠ NULL)	ICA	Voies partagées
42	Voie partagée avec trafic motorisé et trajectoire suggérée	CA (≠ NULL)	ICA	Voies partagées
43	Accotements revêtus / bandes dérasées multifonctionnelles	CA (≠ NULL)	ICA	Voies partagées
44	Chaussée à voie centrale banalisée (CVCB / Chaucidou)	CA (≠ NULL)	ICA	Voies partagées
51	Bandes cyclables bilatérales	CA (≠ NULL)	ICA	Voies partagées
52	Bande cyclable unilatérale	CA (≠ NULL)	ICA	Voies partagées
61	Couloir bus+vélo	= NULL ou ≠ NULL	ICA	Voies partagées
62	Aire piétonne	"AP"	ICA	Voies partagées